



Appel à intention d'articles

Produire l'IA

Coordonné par Olivier Alexandre¹ et Bilel Benbouzid²

Cet appel porte sur les lieux et conditions de production des services d'intelligences artificielles. En effet, depuis la sortie de la version publique de ChatGPT en novembre 2022, les services d'« intelligences artificielles génératives » (IA) ont été présentés comme des services dont la production est centralisée au sein de quelques grandes entreprises. Toutefois, dans le domaine technologique en général et de l'intelligence artificielle en particulier, l'innovation s'opère au sein de centres de production associant des entreprises, de taille souvent réduite, des centres de recherche, des institutions d'enseignement, des infrastructures (centres de données, réseau de câbles, supercalculateurs) et des agences d'État. De nombreux travaux ont montré ce que la production dans le domaine technologique devait à la densité de ces réseaux localisés³.

La proximité géographique améliorerait la circulation de connaissances difficilement transférables à distance, entre pairs mais aussi entre différentes cohortes de professionnels. La diversité et la complémentarité d'activités et d'organisations (start-up, grandes entreprises technologiques, grands groupes, laboratoires, fondations, banques et sociétés d'investissement) regroupées sur un même territoire optimiseraient les processus de production. Cet avantage comparatif serait renforcé par l'existence de politiques publiques dédiées (fiscalité avantageuse, investissement dans des infrastructures, système de formation, bourses et subventions). Les opportunités d'emploi, le partage d'une culture commune (entrepreneuriale, académique ou technique) et l'accès à différents types d'investisseurs expliqueraient que les professionnels spécialisés se rassemblent au sein d'espaces de production denses et localisés.

La conception des services d'IA n'y échappe pas, puisque des milliers d'organisations spécialisées se concentrent dans la Silicon Valley ou au sein du district technologique de

¹ CIS/CNRS, olivier.alexandre@cnrs.fr

² LISIS/Univ. G. Eiffel, bilel.benbouzid@univ-eiffel.fr

³ Voir notamment AnnaLee Saxenian, *Regional Advantage, Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128*. Berkeley (CA) : California University Press, 1994 ; Michel Ferry, « Pour une théorie de l'échange dans les réseaux sociaux. Un essai sur le don dans les réseaux industriels de la Silicon Valley », *Cahiers internationaux de sociologie*, 111(2), 2001, p. 261-290 ; Christophe Lécuyer, *Making Silicon Valley. Innovation and the Growth of High Tech, 1930-1970*. Cambridge (MA) : MIT Press, 2005 ; Yan Dalla Pria, Jérôme Vincente, « Processus mimétiques et identité collective : gloire et déclin du « Silicon Sentier », *Revue française de sociologie*, 47(2), 2006, p. 293-317 ; Clément Pin, « La gouvernance territoriale de l'innovation, entre région et métropole : une comparaison Île-de-France / Lombardie », Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité, 2015 ; Marion Flécher, *Le monde des start-up*, Paris, Presses de Sciences Po, 2025.

Shenzhen. Mais si la forme d'organisation qu'est le « cluster technologique » s'avère universelle, chacun d'entre eux présente des différences et des particularités historiques, techniques, politiques et socio-économiques. Ses représentants revendiquent également des labels différents, recourent à des stratégies de diffusion distinctes, et ont accès à des soutiens publics plus ou moins directs. Les notions homogénéisantes de « cluster », « hub » ou « écosystème » tendent à occulter ces différences.

Cet appel à communication de la revue *Réseaux* vise à mettre en lumière ces particularismes afin de mieux comprendre ce que les services d'IA doivent à ces milieux de production. Ce faisant, il s'intéresse à plusieurs questions : comment les contextes locaux de production (acteurs, infrastructures, modes de financement) structurent les choix techniques et les trajectoires d'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle ? Comment les particularités historiques et politiques de chaque territoire se traduisent-elles dans les modes de production localisés ? Quelles formes de coopération et de concurrence structurent ces espaces productifs ? Dans quelle mesure les discours technologiques (technosolutionnisme, « singularité », « souveraineté », « puissance », « concurrence », etc.) correspondent-ils aux réalités de services présentant de nombreuses failles et interdépendants ? Comment des centres de production s'insèrent au sein de chaînes d'approvisionnement et de sous-traitance entre pays du nord global et du sud global ?

Pour répondre à ces questions, les propositions pourront, notamment, s'inscrire au sein de trois axes.

Financement et trajectoire

Le premier axe porte sur les modes de financement et les dispositifs organisationnels qui leur sont associés. Il vise à éclairer les effets structurants des modes de financement sur la composition et la trajectoire de diffusion des innovations dans le domaine de l'intelligence artificielle. En particulier, il s'intéresse à la manière dont les systèmes de financement (public, privé, parapublic, mixte, etc.) orientent ou influencent les choix techniques, les priorités de développement et les formes d'organisation. Il s'agira de thématiser les options de financement, d'analyser les tensions entre temporalités financières et exigences de robustesse, des fonds de capital-risque aux coopératives.

Concurrence et collaboration

Si les notions de « clusters », « hubs » ou « écosystèmes » projettent une image de solidarité et d'intégration. Elles trouvent une justification en raison de conventions communes de travail : la fréquentation d'écoles, d'institutions et programmes d'enseignement, l'existence d'espaces intermédiaires communs tels que les sessions de réseautage, l'existence de standards techniques et encore le recours aux mêmes outils et infrastructures. Toutefois, les univers de production sont également tissés de relations de conflits, de rivalités et de concurrence. Cet axe pourra accueillir des contributions centrées sur les composantes permettant la collaboration et la concurrence au sein d'un même espace de production, parfois au sein d'une même organisation. Il s'agira d'interroger les raisons conduisant à faire primer des solutions, un produit, une équipe ou une entreprise sur ses concurrents et les formes alternatives d'innovation.

Oppositions et interdépendances

Quand des centres de production sont présentés comme ouverts et interconnectés, d'autres se revendiquent « souverains », « patriotes » et « indépendants ». Les contributions pourront établir une typologie des valeurs et positionnements revendiqués en montrant leur cohérence en regard des politiques publiques au sein des pays et territoires étudiés. La question de la cohérence entre les affichages publics et la réalité de ces organisations pourra être approfondie. En effet, la contrainte d'approvisionnement et d'équipement peuvent conduire au maintien de relations d'interdépendances entre des équipes, centres de production et services de prestataires *à priori* distincts, voire antagonistes, à la manière des entreprises et infrastructures Russes s'équipant pour partie avec des services et composants produits aux États-Unis, faute d'une production suffisante au sein du pays. Par ailleurs, pourront être évoquées les mobilisations et oppositions locales aux déploiements de certains équipements et technologies (districts technologiques, centres de données, usines de robotique, etc.). En résumé, cet axe invite à comparer des régimes de politiques publiques et les contraintes spécifiques auxquels ils doivent faire face.

Les contributions devront s'appuyer sur des enquêtes empiriques et pourront relever de différentes disciplines : sociologie, information et communication, économie, gestion, sciences politiques, géographie et histoire.

Nous sommes particulièrement intéressés à des contributions qui ne traitent pas seulement des États-Unis et de la Chine, mais également de la France et de l'Europe, de l'Inde, de la Russie ou d'autres pays.

Calendrier prévisionnel

Nous vous demandons d'adresser au secrétariat de rédaction (aurelie.bur@enpc.fr) pour le **1^{er} avril 2026**, des intentions de contribution (2 pages présentant objet, question de recherche, inscription dans la littérature, méthodologie et résultats) **au format Word**.

La soumission de la première version des articles retenus (65 000 signes, notes et espaces compris) est attendue 1er septembre 2026, la publication du dossier est prévue pour le 1^{er} semestre 2027.

Vous trouverez plus d'informations, notamment les consignes aux auteurs sur le site de la revue : <https://www.revue-reseaux.fr/wp-content/uploads/sites/34/2019/10/Reseaux-consignes-aux-auteurs-02-2025.pdf>